

DIRE PVD

Au Greffe et pardevant Nous, Greffier du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

A COMPARU, *Maître Denis LANCEREA U*, Avocat inscrit au Barreau de Paris et celui de la société CREDIT LOGEMENT, poursuivant la vente sur saisie immobilière.

LEQUEL A DIT :

Que pour compléter le cahier des conditions de vente déposé pour parvenir à la vente citée en marge, et ce pour une parfaite information des candidats acquéreurs, il annexe :

> Le PV descriptif dressé par Me BENHAMOUR, Commissaire de Justice Associé à PARIS 11^{ème}, le 31.08.2023 qui annule et remplace celui précédemment annexé par voie de dire.

L'appartement se situe au 1^{er} étage du bâtiment A, **escalier 2**, porte droite, et non escalier D.

L'adjudicataire devra en faire son affaire personnelle sans recours possible contre le créancier poursuivant.

Desquels comparution et dire, Maître Denis LANCEREAU, Avocat, a requis qu'il lui en soit donné acte et après lecture, il a signé avec Nous Greffier.

LE GREFFIER

Me Denis LANCEREAU
Avocat

Benhamour & Sadone



109 -111, boulevard Voltaire
BP 259
75524 Paris Cedex 11

 9 Station Voltaire (Léon Blum)

Standard: 0143 79 00 42
Courriel : contact@benhamour-sadone.com
Site Internet : www.benhamour-sadone.com



EXPEDITION

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

L'an Deux Mille Vingt-trois

Et Le Trente-et-un Août

De 16 h 00 à 17 heures 25

WENCH

A LA REQUETE DE :

La Société CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, dont le siège social est situé à PARIS IIIème arrondissement, 50, Boulevard de Sébastopol, agissant poursuites et diligences au nom de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour A vocat :

Maître Denis LANCEREAU, Avocat au Barreau de PARIS, membre de l'**AARPI CABINET TOCQUEVILLE**, demeurant 22, Rue de Tocqueville à PARIS XVIIème arrondissement (Tél. : 01 56 33 26 26 - Fax. : 01 43 80 10 80 - Palais R 050)

Agissant en vertu :

- D'un jugement rendu par la 9ème Chambre 2ème Section du Tribunal judiciaire de PARIS en date du 18 Janvier 2023, devenu définitif ;
- , De l'hypothèque judiciaire définitive publiée le 17 Avril 2023 ;
- D'un commandement de payer valant saisie immobilière par acte de mon Ministère en date du 6 Juillet 2023 ;

à l'encontre de **Madame** ■■■■■■■■■■, demeurant 16, Rue Félicien David à PARIS XVIème arrondissement.

A l'effet par l'Huissier de Justice désigné :

- Dans le cadre de la procédure de vente sur saisie immobilière du bien appartenant à Madame ■■■■■■■■■■, d'établir un procès-verbal de description dudit bien situé 16, Rue Félicien David à PARIS XVIème arrondissement :
- Lot N 112 : Un appartement au premier étage du bâtiment A, escalier 2, porte droite.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussigné, Maître Pierre BENHAMOUR, Huissier de Justice / Commissaire de Justice Associé dans la Société Civile Professionnelle Pierre BENHAMOUR et Francis SADONE, Commissaire de Justice Huissiers de Justice associés à la résidence de Paris XI^{ème} arrondissement, 109 et III, Boulevard Voltaire,

Certifie m'être transporté ce jour, 16, Rue Félicien David à PARIS XVIème arrondissement, où étant assisté de :

- > Monsieur Teddy ZAGHDOUN, de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC, en charge des diagnostics légaux ;

J'ai procédé au descriptif suivant :

I - DESCRIPTION DE L'APPARTEMENT AU PREMIER ETAGE DU BATIMENT A, ESCALIER 2, PORTE DROITE (lot N 112)

Sur place, je rencontre Madame ■■■■■■■■■■, à qui je décline mes noms, ma qualité. Je lui expose l'objet de ma mission, laquelle ne s'y oppose pas.

Nous accédons à l'appartement par une porte palière ouvrant sur un hall d'entrée.

HALL D'ENTREE :

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état.

Les murs et le faux-plafond sont revêtus d'une peinture en bon état d'entretien.

Equipements :

- Il existe un interphone, et un placard renfermant un compteur électrique à droite de l'entrée.

W.-C. FACE A L'ENTREE :

La porte d'accès à ces W.-C. est en bon état.

Le sol carrelé, la peinture murale et la peinture du faux-plafond sont également en bon état.

Équipements :

- Je note la présence d'une cuvette de W. C. suspendue et d'une ventilation de type VMC.

CUISINE :

La porte en bois d'accès à cette cuisine est en bon état.

Le sol carrelé, la peinture murale et la peinture du faux-plafond sont en bon état général.

La peinture du mur face est néanmoins écaillée autour de la hotte aspirante.

Equipements :

- Il s'agit d'une cuisine aménagée avec des éléments de cuisine hauts et bas.

SEJOUR SUR RUE :

Ce séjour est accessible par une porte à deux vantaux en bois en bon état, dont les vitrages sont intacts.

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état, tout comme la peinture des murs et du plafond.

Equipements :

- Les doubles vitrages des deux fenêtres à deux vantaux coulissants donnant sur la rue sont intacts.
- Les volets roulants électriques extérieurs équipant les fenêtres fonctionnent.
- L'espace de rangement comprend des placards en allège des fenêtres.

CHAMBRE :

Cette chambre est accessible depuis le séjour par une porte pleine en bois en bon état.

Le parquet au sol est en bon état.

La peinture couvrant les murs et le plafond est en bon état d'entretien.

Équipements :

- Cette chambre prend jour par deux fenêtres à deux vantaux donnant sur la rue, et dont les doubles vitrages sont intacts.
- Les fenêtres sont équipées de volets roulants électriques extérieurs en état de fonctionnement.
- Les placards en allège des fenêtres sont constitués de portes coulissantes.
- L'espace de rangement comprend également un placard-penderie à deux portes miroitées en bon état.

SALLE DE BAIN A TENANTE A LA CHAMBRE :

Cette salle de bain est accessible par une porte pleine en bois.

Le carrelage au sol est en bon état.

La peinture sur les murs et le faux-plafond est en bon état d'entretien. La faïence couvrant par ailleurs les murs est en bon état général.

Equipements :

- Il existe une baignoire et un meuble-vasque.

II - SYNDIC DE L'IMMEUBLE - PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE

Le syndic de l'immeuble est la Société STARES sise 64, Rue du Ranelagh à PARIS XVIème arrondissement.

Les parties communes de l'immeuble sont en bon état.

Le ravalement de façade est en moyen état.

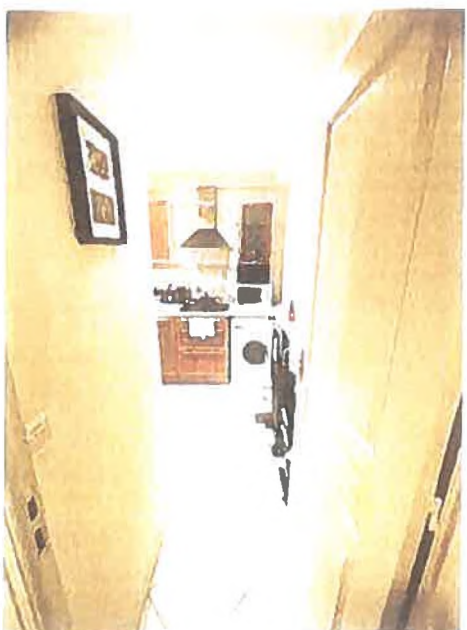
L'immeuble, avec un gardien, est équipé d'un digicode, d'un interphone et d'un ascenseur.

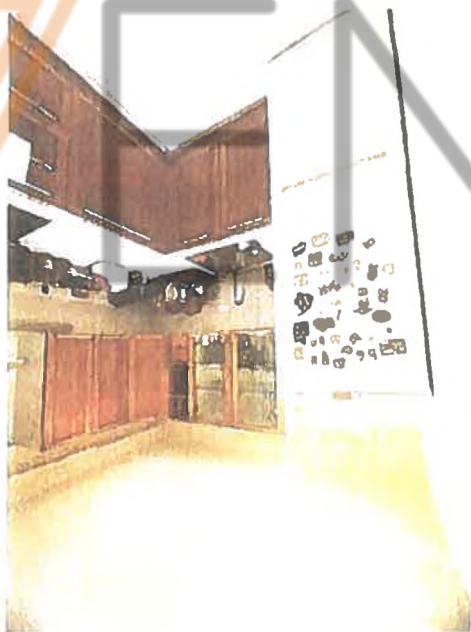
Telles sont mes constatations.

J'annexe au présent procès-verbal de description le rapport de diagnostics légaux de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC.

Les photographies ci-après, prises ce jour sur les lieux par mes soins, illustrent les constatations qui précèdent, lesquelles photographies sont parfaitement conformes à la réalité et n'ont pas été modifiées par un quelconque procédé.

VENIOH





WENCH

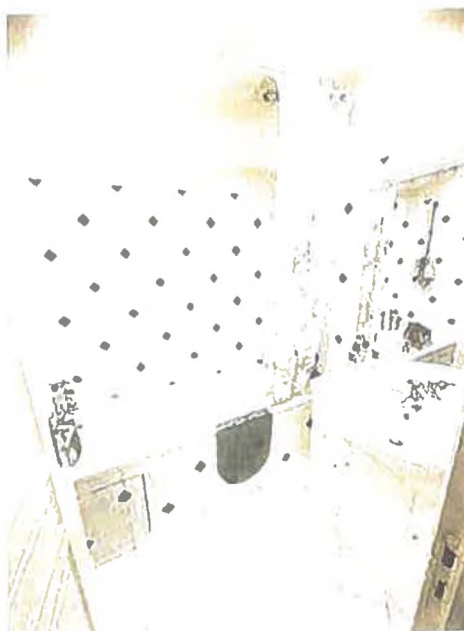
VENKUH





WINNICH

VENH



VENOCH



WENGOH



WENCH



VENOCH



WENIH



*EN FOI DE QUOI J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE
DESCRIPTION POUR SERTIR ET LA LOI R CE QUE DE DROIT*

*Maitre Pierre BENHAMOUR
Huissier de Justice Associé/Commissaire de Justice*

